



Athénée Fernand Blum

Numéro de fase : 420

Avenue Renan 12
1030 Schaerbeek
Tél : 02/243.17.80
afbrenan@gmail.com
Numéro de fase : 772

Avenue de Roodebeek 59
1030 Schaerbeek
Tél : 02/740.00.80
afbroodebeek@gmail.com
Numéro de fase : 771

Deux implantations :

Un même projet

Formations proposées :

Latin-sciences, Latin-Grec, Latin-Grec-math, Sciences,
Sciences-math, Economique, Eco-math, Langues modernes.

Les inscriptions

Rentrée scolaire 2023-2024

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS

Du lundi 6 février 2023 au vendredi 10 mars 2023 (16h00) inclus (à l'exception des deux semaines du congé de détente du 20/02 au 3/03)
SUR RENDEZ-VOUS !

Vous pouvez prendre rendez-vous dès à présent en téléphonant au secrétariat de l'implantation de votre choix.

Renan : 02/243.17.80

Roodebeek : 02/740.00.80

Les parents (ou le mandataire avec procuration) se présentent, sur rendez-vous, dans l'implantation correspondant au 1^{er} choix.

- Renan : 02/243.17.80
- Roodebeek : 02/740.00.80

L'ordre chronologique des dépôts des formulaires d'inscription n'a pas d'importance.

Documents à présenter :

- Le formulaire unique d'inscription complété (2 volets).
- La carte d'identité de la personne qui effectue la demande d'inscription.
- En cas de déménagement récent, un certificat de résidence avec historique.
- En cas de famille recomposée et afin de faire intervenir le coefficient fratrie, il faudra également vous munir d'une composition de ménage montrant que l'enfant réside depuis au moins un an avec le demi-frère ou la demi-sœur.

Qui est prioritaire ?

- L'élève dont un frère ou une sœur fréquente déjà l'établissement d'enseignement secondaire (dans l'ordre du classement). La priorité n'est valable que pour l'implantation fréquentée par le membre de la fratrie.
- L'enfant en situation précaire (enfant de juge) ou à besoins spécifiques pour lequel une intégration permanente est envisagée à l'Athénée dans l'ordre du classement.
- L'élève dont au moins un des parents exerce sa fonction à l'Athénée.

ATTENTION ! La qualité d'élève prioritaire ne garantit pas nécessairement une place dans une implantation. Il pourrait y avoir plus de prioritaires que de places.

Calendrier des inscriptions 2023 : Athénée Fernand Blum

Début janvier	L'école fondamentale ou primaire transmet le formulaire unique d'inscription aux parents de l'élève de 6 ^e année.
Le 20 janvier au plus tard :	L'Athénée Fernand Blum a déclaré ses nombres de places disponibles en I secondaire pour la rentrée 2023. Implantation Renan : 120 élèves (5 classes) Implantation Roodebeek : 96 élèves (4 classes).
Du 6 février au 10 mars inclus	Phase d'enregistrement des inscriptions en 1 ^{re} année commune du secondaire. Pendant ces trois semaines, la chronologie des dépôts des formulaires d'inscription dans les établissements secondaires n'a pas d'importance. (Attention pas d'inscription durant le congé de détente du 20/02 au 3/03)
Du 11 mars au 23 avril inclus	Aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée
Du 13 mars au 17 mars	Sur base des critères du décret, <u>les établissements secondaires</u> attribuent, en recourant au classement si nécessaire, les places qu'il leur revient d'attribuer (80 % des places dans les établissements complets) Les établissements complets communiquent sans délai à la CoGI les volets confidentiels des formulaires uniques d'inscription de tous les élèves qui ont introduit une demande d'inscription
Dans le courant du mois d'avril	La CoGI procède à l'attribution des places que les établissements n'ont pas pu attribuer eux-mêmes et informe les parents de la situation de leur enfant en ordre utile et/ou en liste d'attente. Les établissements concernés reçoivent leur registre d'inscriptions complété des élèves que la CoGI a classés et des places qu'elle attribue en conséquence. Les parents peuvent, dans un délai de 10 jours ouvrables à dater de l'envoi de la décision de la CoGI, confirmer ou renoncer à tout ou partie de leurs demandes.
Le 24 avril	Reprise des inscriptions, l'ordre chronologique reprend ses droits
Jusqu'au 21 août	Les listes d'attente sont intégralement maintenues. La CoGI gère, en collaboration avec les établissements concernés, les listes d'attente qu'elle a établies. Les établissements gèrent les listes d'attente résultant des demandes d'inscription postérieures au 24 avril.
A partir du 22 août	Les inscriptions en liste d'attente des élèves ayant une place en ordre utile ont été supprimées au cours de la nuit précédente. L'ordre des listes d'attente est respecté jusqu'à épuisement de ces listes.

Grille horaire de 1^{re} année

CPC obligatoire : 1h

Morale / CPC / Religion : 1h

Français : 6h dont 1h de co-enseignement

Néerlandais : 4h

Latin : 3h

Histoire : 2h

Géographie : 2h

Mathématique : 4h

Sciences : 3h

Education plastique : 1h

Education physique : 3h

Informatique : 1h

Education par la technologie : 1h

TOTAL 32h

Rattrapage en mathématique : 1h

Coaching : 1h

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT (extraits)

Dans le respect des Projets Educatif et Pédagogique élaborés par le Pouvoir Organisateur communal, des valeurs de l'école publique, de la laïcité et du libre examen, l'Athénée Fernand Blum souhaite

- amener le plus grand nombre d'élèves possible à poursuivre des études supérieures de types long ou court,
- former des citoyens libres, responsables, solidaires, tolérants, ouverts sur le monde et sur l'avenir,
- inculquer la volonté et le goût de vaincre les difficultés ainsi que le sens de l'effort,
- intégrer harmonieusement les adolescents dans la société, notamment par une orientation réfléchie et efficace durant les études ou au terme de celles-ci.
- assurer une transition harmonieuse entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire d'une part ; entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur d'autre part.
- favoriser les relations humaines afin que l'amitié, la solidarité et le respect de l'autre soient omniprésents entre tous.

Dans notre établissement, l'apprentissage des compétences (des « savoir-faire ») est, au moins, aussi important que l'acquisition d'un savoir « encyclopédique ».

La totalité du cursus (les six années de l'enseignement secondaire) doit permettre de développer, au minimum, les

compétences et les aptitudes suivantes : le sens de l'observation, la consultation efficace et actualisée des références, la mémorisation des règles et des notions, la faculté de synthétiser efficacement, la restitution des matières mémorisées, l'application de règles ou de processus prescrits, l'analyse critique et structurée d'une situation ou d'un problème, la résolution de problèmes nouveaux, la communication orale et écrite, l'autonomie et la maturité nécessaires à l'accession aux études supérieures et à la vie adulte.

Afin de donner à nos élèves un bagage suffisant, les enseignants leur proposent également de s'investir dans des **projets sociaux et humanitaires**, de participer à des **excursions et des voyages scolaires**. Cet apport supplémentaire au cursus de nos élèves se déroule durant les heures de cours et est donc obligatoire.

L'Athénée organise également **des activités parascolaires** facultatives orientées vers le sport et la culture.

Une étude dirigée est également proposée au 1^{er} degré et le tutorat organisé conjointement avec l'ULB est accessible aux élèves du 2^e degré et du 3^e degré.

Le moyen de communication entre l'Athénée et les parents est **Smartschool**.

Toutes les classes sont équipées d'un **tableau interactif** et d'un ordinateur avec une connexion à internet.

Renseignements complémentaires
sur notre site internet

www.afblum.be

Et n'hésitez pas à appeler nos
secrétariats



Avenue Renan 12
1030 Schaerbeek

Accès :

- Tram : 7, 55, 92 et 93
- Bus : 64, 65 et 66



Avenue de Roodebeek 59
1030 Schaerbeek

Accès :

- Tram : 7 et 25
- Bus : 12, 21, 28, 29 et 63